



JANVIER 2010 - N° 209

Fléac Contact

Journal municipal d'informations et de liaison - Mairie de Fléac : 05 45 91 04 57
E.mail : mairiefleac@wanadoo.fr - Site Internet : www.fleac.fr

Inauguration *«Fontaine des Droits de l'Enfant»*



*Jean-François Dauré (Conseiller Général), Guy Etienne (Maire), Denis Bois (Illustrateur de la plaque),
Martène Blanchier (Présidente Départementale de l'Unicef) et les enfants*

(Suite page 4)

Au Fil du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 26 novembre 2009.
Il a adopté les décisions suivantes :

■ Contrats d'Accompagnement vers l'Emploi :

Un renouvellement et deux créations.

Le conseil municipal décide de renouveler pour une année, à compter du 01/02/2010, le contrat CAE de l'agent employé 24 heures hebdomadaires au service espaces verts.

Il décide de créer au 1^{er} janvier 2010, pour une année, deux emplois en CAE au service scolaire de 20 heures hebdomadaires, annualisées selon les besoins du service (participation au service et à l'accompagnement des repas, garderie, remplacement au service scolaire et à l'entretien de salles). Ces postes seront occupés par des personnes effectuant déjà des remplacements dans ce secteur.

■ Recensement général 2010 : création d'emplois et fixation des tarifs de rémunération des agents recenseurs :

La Commune fait partie des Communes qui seront recensées en 2010 au titre du recensement général (qui désormais pour les communes de moins de 10 000 habitants a lieu tous les 5 ans).

A cet effet, la Commune sera divisée en districts (secteurs) qui compteront environ 250 logements (soit environ 500 habitants); les agents recenseurs recrutés auront en charge un district dont ils devront assurer la «collecte» (c'est-à-dire le recensement) du 21 janvier au 20 février 2010 auprès de la population de FLEAC. Auparavant, ils seront formés par le superviseur de l'INSEE et devront préparer leur tournée de reconnaissance entre les 2 séances de formation.

Les districts et les agents recenseurs doivent être communiqués à l'INSEE pour fin novembre/début décembre.

Afin de préparer et organiser au mieux cette mission que l'Etat confie en partie à la Commune, et à ses agents de l'Insee, le Conseil Municipal propose de recruter 6 agents recenseurs pour assurer le recensement qui aura lieu du 21 janvier au 20 février 2010 et de fixer la rémunération de chaque agent recenseur sur la base du travail effectué selon les tarifs bruts suivants :

- 1,71 € par bulletin individuel rempli,
- 1,13 € par feuille de logement remplie,
- 26,46 € par séance de formation (à raison de 2 séances soit 52,92 €),
- La collectivité versera un forfait de 112 € pour les frais de transport et de tournée de reconnaissance obligatoire entre les 2 séances de formation.

A titre d'information, l'Etat versera à la Commune sur 2010 une dotation recensement estimée à 7 524 € ; pour un coût total estimé à la Commune environ à 11 544 € (brut et charges patronales).

■ Urbanisme/Aménagement rue de La Lurate : acquisition à titre gratuit de parcelles (régularisations foncières) pour l'aménagement de voie :

Rappel : la Commune effectue des travaux d'aménagement rue de la Lurate.

Il est proposé de régulariser la situation foncière des parcelles non bâties des propriétaires riverains, côté travaux. Le conseil municipal accepte la cession gratuite de ces parcelles qui constituent une partie de l'assiette de la rue de la Lurate et décide de prendre en charge les frais d'actes, d'enregistrement et de géomètre.

Il s'agit de régulariser avec les propriétaires suivants :

M^{me} Edith Laluque (30 m²), M. Gille Biou (38 m²), M. et M^{me} Pierre Billonet (11 m²), M. et M^{me} Yann Quidet (3 m²), M. Cédric Quidet et M^{lle} Caroline Aveline (50 m²) et l'Indivision Tisseuil (129 m²).

■ Garantie partielle d'emprunts – Projet ERILIA – 22 logements publics :

La Commune accepte d'apporter sa garantie concernant les prêts que la SA HLM ERILIA se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement des 22 logements publics en maisons individuelles chemin de l'Etang (VEFA de LP Promotion à ERILIA), à hauteur de 30 % soit 618 213 € (le Département de Charente apporte sa garantie à hauteur de 70 %).

Vœux

*Le conseil municipal et l'équipe du journal
vous souhaitent d'Excellentes Fêtes
et vous présentent leurs Meilleurs Vœux
pour l'Année 2010.*



Repas des Anciens

Le repas des Anciens
aura lieu à la salle des fêtes de Fléac
le dimanche 17 janvier 2010.

Il est offert par la municipalité aux personnes nées avant le 31 décembre 1944, ainsi qu'à leur conjoint. Les invitations vous parviendront par courrier.

Pensez à confirmer votre participation avant le mercredi 06 janvier.

Ceux et celles qui n'auraient pas reçu d'invitation voudront bien se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.



Economies d'Énergie

Le poste «éclairage public» représente un budget très important pour nos communes.

Fléac a opté pour une rénovation de son éclairage public afin de lutter contre la pollution lumineuse et réaliser des économies d'énergie.

Pour cela plusieurs leviers vont être ou sont déjà mis en place :

- Les 36 points de commande des secteurs d'éclairage public ont été équipés d'horloges astronomiques, qui permettent un allu-

mage automatique indexé sur le lever et le coucher du soleil.

- Un programme sur 2 ans (2010/2011) de remplacement des 140 points lumineux à boules (situés principalement dans les lotissements). Ce système d'éclairage ayant un très mauvais rendement puisque 60 % de l'énergie éclairent les étoiles.
- La réduction de la durée d'éclairage :

A partir du lundi 11 janvier 2010, nous allons **couper l'éclairage public** 5 heures par nuit, pendant **5 jours** de la semaine, de **00h30 à 05h30** du matin.

L'éclairage sera maintenu les nuits du vendredi/samedi et samedi/dimanche.

Cette coupure représente une économie d'environ 40 %.

- Une normalisation des ampoules d'éclairage :

Un programme de remplacement des ampoules «mercure» encore existantes par des lampes sodium sera réalisé le plus rapidement possible. Cette normalisation permettra d'économiser environ 30 % d'énergie.

Recensement de la Population : c'est pour bientôt !

Cette année, vous allez être recensé(e).

Les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'un recensement tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes, un par année civile. FLÉAC fait partie du groupe des communes recensées en 2010. **Toute la population résidant à FLÉAC sera donc recensée du 21 janvier au 20 février 2010.**

A partir du 21 janvier, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur qui sera identifiable grâce à sa carte tricolore. Il est tenu au secret professionnel. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil. Votre participation est essentielle et obligatoire.

L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : 1 feuille de logement, 1 bulletin individuel pour chaque

personne vivant habituellement au foyer et une notice d'information. Il prendra rendez-vous avec vous pour récupérer tous les documents que vous aurez remplis, et si besoin, pourra vous aider à les compléter.

Pourquoi ?

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements. Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la popula-

tion. Enfin, les résultats du recensement éclaireront les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Pour connaître l'agent recenseur de votre secteur, consulter le tableau d'affichage de votre quartier ou le site internet de la Mairie (<http://www.fleac.fr/>).

Pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez également contacter la mairie au 05 45 91 04 57.

Inauguration du «Banc des Jumelages»

Le samedi 21 novembre 2009 était consacré à la traditionnelle «Journée de la Pierre» organisée par l'association des sculpteurs d'«Onde de Choc». Ce fut l'occasion d'inaugurer le «Banc des Jumelages», en présence des adhérents d'Onde de Choc, du Comité de Jumelage et de la Municipalité de Fléac.

Ce banc a trouvé sa place dans le bas des jardins de la mairie, en face de la fontaine Saint Jacques tout près de la coulée verte. C'est un siège à deux places à dossier bas, dit «Confident», en forme de «S» disposé de façon que



Blason Marktbreit



Symbolique d'Inchtire

les personnes placées en sens opposé puissent se parler à l'oreille.

Ce projet date d'août 2006, à l'occasion de la célébration des 20 ans de jumelage avec Marktbreit. Cette commande du Comité de Jumelage aux sculpteurs d'Onde de Choc voit aujourd'hui son aboutissement. C'est le fruit d'un long et minutieux travail collectif de tous les sculpteurs de l'association, impulsé par Christine Platon, Pascal Boussiron, Marie Jeanne Lavigne et Alain Pechmalbec. Nos deux villes jumelles sont

symbolisées au pied de ce banc, d'un côté la représentation de framboises, évocation d'Inchtire (Ecosse), et de l'autre le blason de Marktbreit (Allemagne).

En présence de Lina DUPUIS, présidente du Comité de Jumelage, d'Alain PECHMALBEC, président de l'association «Onde de Choc», le maire Guy ETIENNE a tenu à souligner : **«La pierre, ce matériau noble, symbolise la force des liens qui unissent nos trois villes».**



Lina DUPUIS et Alain PECHMALBEC

La Fontaine des Droits de l'Enfant

Le 20 novembre 2009 revêt cette année un caractère particulier puisqu'il s'agit du 20^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Fléac, reconnue par l'UNICEF, «Première Ville Amies des Enfants» en Charente, se devait de commémorer cet anniversaire en lui dédiant un monument.

Ce **jeudi 19 décembre**, en présence des enfants, du conseil municipal des enfants, des instituteurs, des animateurs de la MJC, des parents, des membres de l'Unicef et de Marlène Blanchier, la présidente départementale, des élus, du maire Guy Etienne et des conseillers généraux Didier Louis et Jean François Dauré, la fontaine située près des écoles a été baptisée: «**Fontaine des Droits de l'Enfant**».

Denis Bois, a apporté sa contribution en réalisant le dessin de la plaque symbolique apposée sur la fontaine.

Ce sont les enfants qui ont débuté la cérémonie en rappelant les 10 principaux droits de l'enfant :

1) Le droit à la vie :

Les enfants doivent profiter des meilleures conditions pour leur développement, manger à leur faim, avoir un toit qui les protège.

2) Le droit à la santé :

Si l'enfant est malade on doit lui donner des soins et des médicaments. Si l'enfant est handicapé, il doit recevoir des soins spéciaux.

3) Le droit à l'éducation :

Les enfants doivent tous pouvoir apprendre à lire et à écrire. Ils ont aussi droit aux loisirs et aux activités culturelles et artistiques.

4) Le droit à la famille :

L'enfant a le droit de vivre avec ses parents sauf si son intérêt est contraire et s'ils sont séparés, éloignés, il doit pouvoir maintenir des relations avec l'un et l'autre.

5) Le droit à la protection contre le racisme et toutes formes de discrimination :

Les enfants ont les mêmes droits, sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion.

6) Le droit à la protection contre l'exploitation sexuelle et maltraitance :

Tout enfant doit savoir que son corps est à lui, que tout adulte doit le respecter! Personne ne peut l'acheter, le vendre, lui faire subir des violences. Personne, pas même son père ou sa mère.

7) Le droit à la protection contre l'exploitation dans le travail :

L'enfant ne doit pas faire un travail qui mette en danger sa santé, son développement, sa scolarité; en dessous d'un certain âge, il ne doit pas travailler.

8) Le droit à la protection contre la guerre et la privation de liberté :

Aucun enfant ne doit faire la guerre; aucun enfant ne peut être torturé, condamné à mort, emprisonné à vie... La mesure éducative doit primer sur la prison.

9) Le droit à une identité culturelle et religieuse :

L'enfant est une personne à part entière, il doit pouvoir choisir et pratiquer sa religion, utiliser sa langue, conserver sa culture, avoir sa liberté de pensée.

10) Le droit à l'expression :

L'enfant a le droit de prendre la parole sur tout ce qui le concerne, dans sa famille, à l'école, en justice lorsque son intérêt est en jeu. Il a aussi le droit de créer une association ou d'y adhérer.

Ensuite, Marlène Blanchier a rappelé que l'Unicef est chargé par les Nations Unies de défendre les droits de l'enfant partout dans le monde. En s'appuyant sur cette convention ratifiée par presque tous les pays du monde qui comprend 54 articles, elle a évoqué certains chiffres marquant des droits dits fondamentaux :

Droit à l'identité : 40 millions d'enfants ne sont pas déclarés.

Droit à l'éducation : 130 millions d'enfants ne vont pas à l'école.

Droit à la santé : 12 millions d'enfants meurent avant l'âge de 5 ans.

Droit à la protection : 317 millions d'enfants travaillent.

Droit d'être nourri : 14 millions d'enfants meurent de faim chaque année.

C'est un constat alarmant. Pourtant, grâce aux efforts de tous, les chiffres de ces indicateurs reculent.



La plaque dévoilée

Après les interventions de Guy Etienne et Jean François Dauré, c'est Enrik Favereau, du conseil municipal des enfants qui dévoila la plaque commémorative.



Théâtre à l'école primaire

Cette soirée s'est poursuivie dans les locaux de l'école où tout le monde a pu assister à la pièce de théâtre «**La princesse qui disait toujours non**», interprétée par les élèves de CM2. Sous la houlette de Jean Pierre Xavier («La plume et le Masque») et Anne Marie Fontenaud, cette première représentation a reçu un accueil très chaleureux et enthousiaste.



Les jeunes acteurs applaudis par Anne Marie Fontenaud et Jean Pierre Xavier (La Plume et le Masque)

Action à l'École Maternelle Marcel Aymé

Dans le cadre de la «Quinzaine de l'école maternelle» organisée par L'AGEEM (Association Générale des Enseignants de l'École Maternelle), l'école Marcel Aymé a proposé pendant **une semaine des jeux mathématiques et de société** tous les matins à l'accueil, pendant une demi-heure, avec la participation de nombreux parents.

Les enfants, les parents et le personnel de l'école ont été ravis de partager ce moment éducatif et convivial.



Ecole Maternelle : semaine de jeux avec la participation des parents

Ecole : Une Semaine en Ecosse (suite)

Lundi, à l'école

Après une bonne nuit de sommeil, nous nous sommes retrouvés à l'école d'Abernyte pour la visiter et faire connaissance avec les élèves. Nous avons fait un jeu d'orientation autour de l'école et un jeu éducatif en anglais et en français avec des photos. Nous avons aussi réalisé un collage avec des objets personnels que nous avons apportés.

Alors c'était l'heure d'aller à Inchture pour y prendre le repas. Nous prenions un plateau et des dames nous servaient. Nous avons le choix chaque jour entre deux menus. C'était quand même différent de chez nous, surtout au niveau des boissons où l'on nous proposait du jus d'orange ou du jus de pomme.

L'après-midi à l'école d'Inchture, nous avons vécu une «assembly», moment où tous les élèves de l'école sont regroupés. On y apprend une chanson «build up» et on chante en anglais et en français «Head, shoulders, knees and toes», on récompense des élèves, on donne aussi des informations.

Nous apprenons que les élèves sont répartis en château qui cumulent des points qui leur permettent d'avoir plus de temps de récréation. Puis c'est la fin de la journée d'école à 15h15.

A 18h30, nous nous retrouvons à l'école pour un jeu de «Beetle drive» où nous lançons un dé qui nous autorisait à dessiner les différentes parties d'une bestiole. Titouan Bélair a été récompensé pour la bestiole la plus rigolote et Nathaëlle Juin pour la bestiole la mieux dessinée.

Mardi, visite du bateau Discovery

Le mardi à 9h00 nous partions pour la ville de Dundee où nous avons rendez-vous pour visiter le bateau Discovery. Ce bateau a été utilisé pour effectuer des expéditions en Antarctique.

Le Discovery est un bateau en bois à 3 mâts qui a été construit à Dundee pour réaliser des expéditions scientifiques. Il fut lancé en mars



Mardi, visite du
bateau Discovery

1901. Le capitaine Robert Falcon Scott dirigea le voyage au cercle polaire. Ils se sont embarqués avec 40 tonnes de charbon, 40 moutons, beaucoup de denrées alimentaires, des chiens de traîneaux, des vêtements très chauds. Le bateau est très bien restauré, il y a même des mannequins pour illustrer la vie des hommes sur le bateau. C'est très intéressant de voir comment ils s'organisaient pour naviguer en 1900.

Ensuite, c'était le moment de pique-niquer: tomates cerises, sausage rolls, sandwichs thon mayonnaise ou fromage ou jambon, des chips au sel et au vinaigre, à l'oignon, au goût barbecue... et une banane ou une pomme en dessert. Nous avons beaucoup apprécié les sausage rolls.

Un espace musée montrait grâce à des maquettes la construction du bateau. On pouvait voir qu'à certains endroits de la coque il y avait des compartiments remplis de sel qui absorbait l'humidité ou indiquait s'il y avait des fuites.

L'après-midi était réservée au shopping, ce que nous avons fait surtout dans un magasin plein de souvenirs «tartan» et nous avons rapporté des drapeaux, des cornemuses, des porte-clefs, des crayons de papier, des stylos, des peluches... mais il fallait être de retour au bus à 15h00.

Mercredi, spectacle et soirée «Disco»

Mercredi matin, nous avons participé aux «Highland games» dans un grand pré à l'école d'Inchture. Nous étions répartis dans des groupes avec des élèves écossais pour faire des jeux sportifs traditionnels : le lancer de tronc d'arbre (en plastique), le lancer de bottes en caoutchouc, le relais, le parcours d'obstacles, le base-ball, le lancer de marteau (ballon en plastique), le hockey sur

gazon, le jeu de course avec cerceau, le lancer de «haggis», le tir à la corde, le lancer de flèches... en mousse. C'était à la fois amusant et fatigant. Tout le monde a aimé. Nous avons même été photographiés par un journaliste et un article est paru dans le journal.

Après le repas à la cantine, le spectacle du Talent Show a commencé dans le hall. Des enfants de l'école d'Abernyte nous ont rejoints et tous ensemble, nous avons admiré les talents de chacun : la danse, le chant, la magie, le mime, la poésie, l'imitation, le théâtre ou la musique. Tout s'enchaînait rapidement, nous n'avons pas vu l'après-midi passer. Malheureusement, quelques enfants n'ont pas pu montrer ce qu'ils avaient préparé car il était vite 15h15, l'heure de sortie des classes et des retours en bus. Nous avons particulièrement apprécié quand les écossais parlaient français et quand les acteurs français jouaient leur pièce en anglais.

Vers 19h, nous sommes revenus à l'école pour la «soirée Disco». Nous avons dansé, bougé, chanté... sauf les timides qui restaient assis, mais tout le monde s'est bien amusé. Les chansons nous plaisaient, même si nous ne les connaissions pas toutes. Avant de repartir dans les familles à 20h30, nous avons mangé quelques friandises.

Suite de l'aventure au prochain numéro...

Les Petites Marmottes



Veuillez trouver, ci-dessous, la liste des **Assistantes Maternelles Agréées Indépendantes de Fléac** disposant de places disponibles :

- 1 accueil de suite chez M^{me} Christelle MAZEAUD : 09 61 51 47 88
- 1 accueil de suite chez M^{me} Katia BLOYET : 06 27 47 72 48
- 1 accueil de suite chez M^{me} Sonia POUPEAU : 09 52 06 58 19
- 1 accueil de suite chez M^{me} Karine ROGEON : 05 45 25 06 73
- 1 accueil de suite chez M^{me} Isabelle HARDOUIN : 05 45 24 88 53



Téléthon 2009

A Fléac, comme depuis plusieurs années, ce vendredi 4 décembre, c'est l'école maternelle qui a lancé le Téléthon. Cette année encore, un parterre préparé le long de l'allée, par les jardiniers, que nous remercions, a été fleuri. Malgré la pluie, les parents, le personnel de l'école et les enfants se sont mobilisés : des gâteaux confectionnés par les parents et du chocolat chaud ont été servis par les enfants du conseil municipal. Grâce à tous les participants, la vente des fleurs et des gâteaux a rapporté 226€.

Le lendemain, au Foyer Résidence, un après-midi «Jeux de Société» a rassemblé enfants, parents, adhérents du Club des Aînés et résidents du Foyer Résidence. Cette après-midi «rencontre» parfaitement orchestrée par l'association des résidents, dans une ambiance chaleureuse et conviviale a permis de récolter 168€.

Les autres manifestations avaient lieu sur Linars, avec en matinée la participation à la randonnée pédestre et à la randonnée cycliste encadrée par le Cyclo Club de Fléac. L'après-midi a été ponctué par un circuit vélo-patrimoine, une démonstration de Vovinam Viet Vo dao et par l'audition du club de Musique de Linars. Cette journée Téléthon s'est terminée par un repas de clôture à la salle des Fêtes de Linars qui regroupait 175 convives.

Merci à tous les donateurs, participants et associations qui se sont mobilisés tout au long de ce week-end pour que l'on puisse faire avancer la recherche médicale.

Cette édition 2009 a permis de récolter sur nos deux communes : 3 200 €.

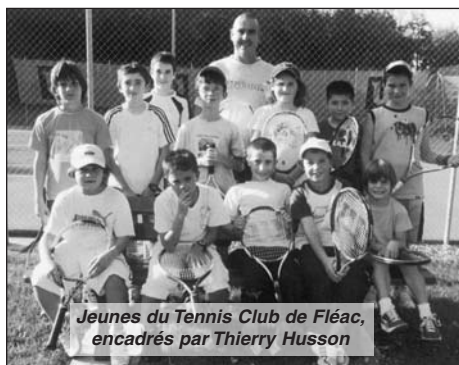


Confection d'un massif



Vente de gâteaux

Tennis : Tournoi TOP 16



Jeunes du Tennis Club de Fléac, encadrés par Thierry Husson

Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, le Club de Tennis de Fléac a organisé son tournoi annuel du TOP

16, réservé aux jeunes. Ce tournoi s'est déroulé du 24 au 31 octobre 2009 et a remporté cette année encore un franc succès, avec 185 participants, dont 148 garçons et 37 filles.

Voici le résultat des finales dans les différentes catégories :

• Garçons :

- 7/8 ans : Arthur BORD gagne contre Simon BAVOUX.
- 9/10 ans : Baptiste FEDER de Ruelle gagne contre Marc-Marie JOUSSEN du Petit Fresquet.
- 11/12 ans : Samuel PINTO de l'Isle d'Espagnac gagne contre Gael BELLAUD du Tcma.

- 13/14 ans : Clément SOHIER-LOISEAU de l'Isle d'Espagnac gagne contre Jad KHAL-LOUK du Tcma.

- 15/18 ans : Alexandre HILAIRE de Vallois gagne contre Lucas BIOLLAY de Châteaubernard.

• Filles :

- 9/10 ans : Maelle BABEAUD de Ruffec gagne contre Valorys TRILLAUD de Rouillac.
- 11/12 ans : Annabel GAY de Barbezieux gagne contre Gaëlle DOSIMONT de Barbezieux.
- 13/14 ans : Cyrielle LACHAIZE de Châteaubernard gagne contre Ombeline BARREAU de Cognac.
- 15/18 ans : Caroline LE GUEN du Tcma gagne contre Alexandra BENOIT de l'Isle d'Espagnac.

Les Amis du Logis de Chalonne

L'association des «**AMIS du Logis de CHALONNE**» vous invite à son **Assemblée Générale** qui se tiendra le **vendredi 8 Janvier 2010, à 20h30,**

à la salle des Fêtes de FLEAC
Adhérents ou désireux d'adhérer à l'association, vous serez les bienvenus.

MJC Fléac

En cette fin d'année 2009, l'équipe d'animateur de la MJC ne chôme pas... Depuis la rentrée, les animateurs du secteur jeunes travaillent d'arrache pied pour fédérer un groupe d'adolescents issus des communes de Fléac, Linars et de Saint Saturnin autour de diverses actions afin de collecter des fonds leur permettant de concevoir et vivre leur séjour durant l'été 2010.

A titre d'exemple, le 31 octobre 2009, une cinquantaine d'enfants dont une quinzaine de jeunes adolescents des communes de Fléac, Linars et de Saint Saturnin, ont pu assister au match de football «Bordeaux-Monaco» au stade Chaban Delmas. Depuis, les jeunes ne



Les jeunes au match à Bordeaux

sont pas restés inactifs, ils ont géré un stand vente de boissons, crêpes et gâteaux lors de la bourse aux jouets de Fléac. Ils ont participé activement à l'organisation du tournoi de

jeu vidéo en réseau (le 12 décembre 2009), ainsi qu'au tournoi de foot inter-périscolaire (le 19 décembre 2009).

Par ailleurs, un séjour «trappeur», du 8 au 12 février 2010, est proposé aux jeunes de 9 à 12 ans. Il reste quelques places, pour tous renseignements, contactez la MJC au 05 45 91 24 39. Parallèlement, l'ensemble de l'équipe s'est d'ores et déjà projetée sur l'été 2010. Un projet, sur le thème «sport et santé» se profile à l'horizon et devrait satisfaire un large public.

Retrouver toute l'actualité de la MJC sur le site : <http://mjcsainsbourg.com/>

Société de Chasse : Une première à Fléac



Les deux tireurs de sangliers : Eric DION et Jacques DAVID

Dans la nuit du 9 au 10 novembre 2009, 6 sangliers se sont invités et ont labouré le terrain de football de Fléac. Ayant été averti, le président de la Société de Chasse, Jean-Marie Dion réunissait 25 tireurs pour se mettre en place dans l'après-midi. La meute de chiens rentrait dans le bois où s'étaient réfugiés les sangliers. Deux sangliers sur cinq ont été rapidement abattus, puis le maître chien retournait dans le bois où était calé le plus gros sanglier. Deux chiens ont été chargés

par le sanglier. Avec l'aide de certains chasseurs, le sanglier finissait par sortir du bois et a été abattu. Les deux chiens ont quand même fini leur après-midi chez le vétérinaire pour y être opérés. Bilan de la battue : 3 sangliers abattus sur 6.

La société de chasse en profite pour donner rendez-vous aux amateurs de sangliers à son **repas de chasse** qui aura lieu le **dimanche 28 mars 2010**, à partir de 12h, à la salle des fêtes de Fléac.

La parole est donnée à ...

«Partage Solidarité Avenir»

FLEAC DEMAIN, ON Y TRAVAILLE...

Comme vous le savez la procédure de passage du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme est déjà bien lancée. Nous avons proposé des **groupes de travail thématiques** sur les différents aspects de l'avenir de Fléac et depuis novembre ils se réunissent : développement économique, équipements sportifs et aménagements des espaces naturels, équipements structurants...

Pour nous l'enjeu est de taille, il s'agit d'engager Fléac sur la voie d'un développement choisi et de créer un attachement des nouveaux habitants à leur ville :

- par un recentrage plus près de la N 141 quand elle sera déviée et ne coupera plus la commune en deux
- en maîtrisant l'urbanisation pour ne pas se laisser dévorer par la ville et en favorisant la mixité sociale

- en recentrant les zones constructibles autour des pôles existants pour éviter le mitage et préserver le terroir agricole
- en prévoyant des équipements collectifs et des communications structurantes
- en fixant des règles d'intégration paysagère et urbanistique pour les nouvelles constructions
- en affirmant une identité viticole qui date au moins du XVIIème siècle en gardant les parcelles de vigne intégrées au bourg. Fléac est la seule commune de la COMAGA ayant cette particularité et elle a toujours des producteurs. Depuis un an nous avons même lancé l'idée d'une fête identitaire autour de cette image forte
- en recréant surtout une centralité attractive de Fléac par une mise en relation de tout ce qui est constitutif d'une vie communale : services de proximité, activité économique, loisirs, mémoire collective, préservation et mise en valeur du patrimoine bâti

actuel, création d'espaces relationnels... Ceci pour éviter la fuite vers Angoulême au moindre besoin des plus mobiles d'entre nous.

En résumé nous ne voulons pas d'une ville périurbaine classique avec l'étalement sauvage et anonyme de l'habitat, mais d'une cité urbaine affirmant son identité et intégrant le maximum des fonctions nécessaires à la vie des familles qui auront choisi d'y vivre.

Le travail avance bien au sein des groupes, les débats sont ouverts, des convergences se dessinent. Mais des choix devront être faits, et ils seront sans doute difficiles.

Soyez sûrs qu'à ce moment-là nous serons fidèles à nos engagements.

MEILLEURS VOEUX DE NOUVEL AN A TOUS.

Christian CLEVELAND, Patricia GUITRAUD, Jean-Noël PAQUIER, Chantal VAN LANEN

Comité de Jumelage

L'Assemblée Générale annuelle se tiendra
le **jeudi 21 janvier**, à 20h30
à la Salle des Fêtes

Rapport Moral et Financier • Changement de Statut
Projets 2010
Galette des Rois



■ SALLE DES SPORTS TENNIS DE TABLE

- **Vendredi 22 janvier**
Reprise du championnat
- **Vendredi 29 janvier**
Championnat

■ TERRAIN DE FOOT

- **Dimanche 7 février**
Fléac A – Châteauneuf

■ CHÂTEAU

- **Judi 21 janvier**
Réception Maisons Illuminées

■ SALLE DES FÊTES

- **Vendredi 8 janvier**
Amis du Logis de Chalonne : A.G.
- **Dimanche 17 janvier**
Repas des Anciens
- **Judi 21 janvier**
Comité de jumelage : A.G.

Etat Civil

NAISSANCES

- Le 12/11/09 : Méline GILBERT
- Le 22/11/09 : Lino, Christian, Patrick, Patrice LACOUTURE
- Le 30/11/09 : Maël, Paul, Emile BECKER

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

Le 22/11/09 : Marie Rose Eugénie LANDRIAUD née HULIN

Publication

Responsable de la publication : Guy ETIENNE

Responsable de la rédaction : Sylvie CARRERA

Rédacteurs : Agnès BEL, Christian CLEVELAND, Laurent DÉOUX, Bernard GOUGIS, Michèle ITANT, Jean-Michel NEAU, Jean Noël PAQUIER, Alain PIAUD, Brigitte SOULARD, Dominique VIROULAUD.

PROBLÈME N° 189

Le vent

Solution dans le prochain numéro

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| I | | | | | | | | | | |
| II | | | ■ | | | | | ■ | | |
| III | | | | | | | ■ | | | |
| IV | | | ■ | | | | | | ■ | |
| V | | | | | | ■ | | | | |
| VI | | | | | ■ | | | | | |
| VII | | | ■ | | | | | | | |
| VIII | ■ | | | | | ■ | | | ■ | |
| IX | | ■ | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | ■ | | |

HORIZONTALEMENT :

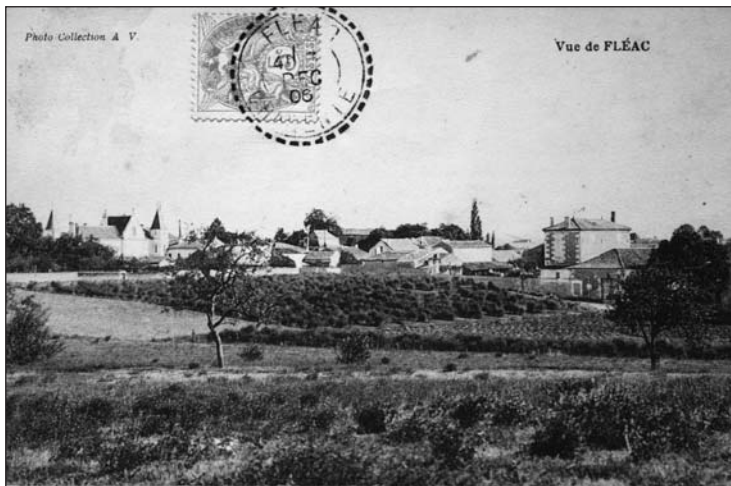
- I- Violente tempête.
- II- Forme d'avoir ; Mois bouleversé ; Pan de tissu.
- III- Aux extrémités de la Mer ; Accompagne Angélico ; Les autres.
- IV- Symbole du Pascal ; Les toulousains disent qu'il rend fou.
- V- Pareille ; Participent à la quote-part.
- VI- Mauvais héritage ; Violoniste italien naturalisé français.
- VII- Son contraire n'y rentre pas ; Couche populaire renversée.
- VIII- Ce n'est pas encore un site propre ; Ancienne dynastie vietnamienne.
- IX- Vent sec et chaud du Sahara.
- X- Philosophe connu pour son âne hésitant ; Son jour est fête.

VERTICALEMENT :

- 1- Violente dépression atmosphérique ; Eaux glaciales.
- 2- Cyclones tropicaux.
- 3- Lieu de naissance de la Garonne.
- 4- Coup de vent violent ; Lettre grecque.
- 5- Son huile est riche en vitamines A et D ; Ecrivain britannique dont les héros sont des Indiens.
- 6- Son coup est dangereux ; Article ; Faisait suer Cléopâtre.
- 7- A souvent sa place aux musée ; Souffle poétique du nord.
- 8- Redressé, c'est un tourbillon de vents violents accompagnés de fortes pluies.
- 9- Vainqueur du tour ; A charmé ; Cela est mieux.
- 10- Ancien ; Perturbation atmosphérique en Extrême-Orient.

Solution du numéro 188

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| I | D | O | N | C | A | M | I | L | L | O |
| II | U | | C | H | O | U | | M | E | R |
| III | C | F | | A | | E | T | | O | R |
| IV | | A | I | R | | R | A | M | B | O |
| V | G | N | O | L | E | | R | U | E | Z |
| VI | I | F | | O | C | | Z | E | N | |
| VII | F | A | N | T | O | M | A | S | | D |
| VIII | L | N | A | | | E | N | | R | N |
| IX | E | | C | O | L | A | | A | H | O |
| X | R | A | B | B | I | J | A | C | O | B |



Carte postale ancienne de Fléac : Avant la construction de l'école



Carte postale ancienne de Fléac : Le Lavoir

Collection Guy Parinet

Dépôt Légal : N° 540

IMPRESSION - COMPOSITION :
COMPOSERVICES

ZE Ma Campagne - Angoulême
© 05 45 65 27 27

Parution de Fléac Contact : dernière semaine du mois.

Date de la commission information : 1^{er} jeudi de chaque mois. Il est impératif que les articles destinés à **Fléac Contact** parviennent au secrétariat de la mairie avant la réunion de la commission.

La date limite de réception est fixée au 1^{er} de chaque mois